



MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Communiqué de presse

Paris, le 10 octobre 2019

Paysage à Argenteuil de Gustave Caillebotte, acquis par dation en paiement, entre dans les collections nationales du musée d'Orsay

Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, et Franck Riester, ministre de la Culture, annoncent l'entrée dans les collections du musée d'Orsay d'une œuvre majeure de Gustave Caillebotte (1848-1894), *Paysage à Argenteuil* (1889), acceptée par l'Etat en dation en juillet 2019.

En 1887, Gustave Caillebotte s'installe définitivement au Petit-Gennevilliers (près de Paris), où il puise alors l'inspiration de ses œuvres. Les régates, le jardinage et l'action publique au service de sa commune concurrencent parfois la pratique de la peinture. *Paysage à Argenteuil* appartient à cette dernière période de l'artiste, dominée par les paysages de plein air.

Caillebotte représente le village d'Argenteuil vu depuis la plaine du Petit-Gennevilliers, sur la rive opposée de la Seine. Après Monet, Sisley, Manet, Renoir et Morisot, il travaille dans une région qui fut un des hauts lieux de l'impressionnisme dans la première moitié des années 1870. Pour ce tableau, Caillebotte s'est placé sur une petite colline, un peu en hauteur, jouissant d'un point de vue surplombant tel qu'il les affectionne et dont il a tiré des effets spectaculaires dans ses scènes urbaines des années 1870. En un renversement de la hiérarchie et des règles de composition habituelles, deux arbres forment le motif principal, reléguant le village dans le lointain. Caillebotte oppose le désordre de la végétation au premier plan avec les champs qui s'étendent derrière les arbres. Le peintre nous donne à voir une nature cultivée et transformée par l'homme (les cultures maraîchères de la plaine étaient acheminées vers les Halles chaque nuit), même si *Paysage à Argenteuil* est vierge de toute présence humaine. Dans un esprit caractéristique de l'impressionnisme, c'est bien la palette claire, la fluidité de la touche et la lumière du plein air qui transcendent le caractère délibérément banal et familier

du site représenté. Caillebotte affiche ici sa fidélité aux lieux et préceptes du paysage impressionniste.

Pour toutes ces raisons, *Paysage à Argenteuil* constitue un enrichissement insigne pour les collections publiques nationales. Il permet de rendre hommage à un des maîtres de l'impressionnisme et à un généreux donateur, dont le legs en 1894, a fait entrer des tableaux de ses amis Renoir, Degas, Monet, Manet, Sisley, Pissarro et Cézanne dans les musées.

Paysage à Argenteuil sera visible à partir du mardi 15 octobre pendant plusieurs semaines au musée d'Orsay. Le tableau sera ensuite déposé au Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard de Bayeux. Il y rejoindra *Portraits à la campagne* (1876) que Caillebotte, avait comme *Paysage à Argenteuil*, offert à sa cousine Germaine Zoé Fermal, née Caillebotte. Le paysage était le cadeau de fiançailles de la jeune femme tandis que *Portraits* lui avait été offert à l'occasion de son mariage à Bayeux.

Régi par la loi du 31 décembre 1968, adoptée sous l'impulsion d'André Malraux, et entré en application en 1970, le système de la dation permet le paiement à titre exceptionnel des droits de succession et de mutation à titre gratuit entre vifs, du droit de partage et de l'impôt sur la fortune immobilière, par la remise à l'Etat de biens culturels de haute valeur artistique ou historique. Cette procédure, instruite par la Commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique national, contribue depuis un demi-siècle de manière très significative à l'enrichissement des collections publiques. Elle a permis notamment la création du musée Picasso, à partir des œuvres remises en dation par les héritiers de l'artiste.

« Depuis 50 ans, la dation en paiement a permis à l'Etat l'entrée dans les collections nationales d'œuvres majeures. Je me réjouis que, par ce dispositif instauré par André Malraux, un nouveau tableau de Gustave Caillebotte rejoigne le musée d'Orsay, en cette année de célébration du 60^e anniversaire du ministère de la Culture. », Franck Riester, ministre de la Culture.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Cabinet de Gérald Darmanin
01 53 18 45 03
presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr